

# Divers

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **8 (1916)**

Heft 9

PDF erstellt am: **14.09.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

particularité de la procédure. Le législateur ne doit pas éviter le travail résultant de la recherche de cette particularité et lui rendre son droit légitime, sinon il risque le reproche d'avoir été infidèle au principe et au but de la loi d'assurance et à lui-même en accordant à l'accidenté, il est vrai, un droit d'indemnité, mais en ne lui remettant pas en même temps les moyens nécessaires pour obtenir cette indemnité.



(A suivre.)

## Mouvement syndical international

### En Amérique

La *Fédération américaine des constructeurs-mécaniciens* vient de traverser une année particulièrement riche en succès. Le président de la fédération, *William-H. Johnston*, dans son rapport pour 1915, désigne l'année comme étant une des plus fructueuses de l'histoire de l'organisation. Et c'est avec bon droit. Il put mentionner 300 cas où les adhérents ont obtenu des succès parfois très importants.

Grâce à l'activité incomparable de l'industrie américaine des machines, la demande de mécaniciens et d'outilleurs fut plus forte que jamais. Cette fois, on pouvait dire, avec bonne raison au moins, que les places offertes étaient plus nombreuses que les mécaniciens à disposition. Cette situation absolument exceptionnelle fut une occasion attendue depuis longtemps et dont l'organisation s'empara avec empressement en faveur d'une grande campagne de recrutement.

Tous les moyens connus pour agiter les ouvriers, pour leur rappeler leurs devoirs envers leurs collègues professionnels organisés furent mis en œuvre. On distribua des quantités d'écrits de propagande, on organisa de nombreuses assemblées d'agitation. Lorsqu'il était difficile d'attirer les masses à des assemblées dans la rue, et où l'on ne disposait d'aucune salle, on chercha à travailler au recrutement oralement et par écrit directement devant la fabrique et pendant le repos de midi; procédé qui montra partout de grands succès.

Dans de nombreux endroits, les collègues, à peine entrés dans l'organisation, tentèrent un effort pour la journée de huit heures. Quelques fois ces revendications furent posées avec un peu de hâte. Mais, malgré le manque de préparation suffisante, on put enregistrer de remarquables succès. Pendant les derniers mois du rapport, les progrès réalisés vers la réduction de la durée de travail furent plus grands qu'à n'importe quelle autre période.

En 1915, comme les listes le montrent, 20,000 nouveaux membres furent acquis à l'organisation. Le mouvement pour la réduction de la journée

de travail n'a pas seulement donné des avantages aux ouvriers de l'industrie des machines, mais son influence bienfaisante s'exerça aussi sur d'autres industries. Plus de 300,000 hommes, femmes et enfants, occupés dans diverses branches professionnelles, bénéficièrent de ce mouvement pour la réduction du temps de travail et l'augmentation des salaires. L'évaluation des gains hebdomadaires d'heures de travail arrive à sept. Si ces 300,000 ouvriers travaillent chacun en moyenne sept heures par semaine, 2,1 millions d'heures de loisir gagnées sur la vie.

Avec tout cela, les acquisitions de la Fédération des mécaniciens durant la dernière année sont loin d'être épuisées. A côté de réductions du temps de travail, vint encore l'augmentation de salaire qui n'est pas sans importance. Si on pouvait la calculer, on se rendrait compte qu'elle ne constitue pas un avantage moindre que les réductions du temps de travail obtenues.

Les efforts pour l'amélioration du temps de travail se firent en prenant pour principe d'éviter les grèves en préférant ne poser que des revendications modestes, plutôt que d'employer à cause d'eux les moyens les plus graves. Il s'agissait en cela d'avoir des égards pour la caisse dont l'état ne permettait pas de grands conflits. Les patrons, il est vrai, n'eurent pas des dispositions aussi pacifiques. C'est à cause d'eux que les principes mentionnés ne purent pas toujours être appliqués.

Pendant l'exercice, les grèves et renvois exigèrent une dépense de 611,599 francs. On dépensa pour secours de décès 337,007 francs. Ainsi, la fédération dépensa en 1915 pour ces trois genres de secours 948,606 francs.

Considérant que la situation est excessivement favorable et la possibilité de tenter un effort avec succès pour la réduction du temps de travail, le président Johnston propose, dans son rapport, de prélever une ou deux fois, une cotisation supplémentaire pour renforcer la caisse, quoiqu'il advienne. Il termine son exposé encourageant en disant:

« Souvenez-vous que nous commençâmes l'année 1915 avec un effectif de 70,000 membres, nous la terminons avec plus de 90,000 affiliés. Mais on ne voit pas la raison pour laquelle nous n'aurions pas bientôt atteint un effectif de cent mille adhérents, il sera bien moins difficile d'arriver à deux cents mille.



## Divers

La fabrique de cigares *Ormond* se refusant toujours de discuter avec l'organisation ouvrière suisse, c'est un devoir de solidarité de ne pas fumer les produits de cette maison.